

Nantes, le 25 septembre 2019

Pêche

Les élus ligériens montent en ligne à Bruxelles pour défendre l'avenir de nos marins-pêcheurs menacés par le « Hard Brexit »

Le 24 septembre dernier, une délégation d'élus du Conseil Régional des Pays de la Loire et du Conseil Départemental de la Vendée à laquelle a été associé le Président du Comité Régional des Pêches des Pays de la Loire a rencontré, à Bruxelles, François-Xavier Bellamy, Benoît Biteau et Pierre Karleskind, nouveaux membres de la Commission pêche du Parlement européen. Les élus ligériens ont tenu à cette occasion à exprimer leurs plus vives inquiétudes sur la perspective d'un « Hard Brexit » qui tend à se préciser et risque d'impacter gravement nos flottilles de pêche.

Ils ont rappelé que plus de 600 bateaux de pêche français étaient concernés par le Brexit et que la pêche française réalisait plus 40 % de ses apports dans les eaux territoriales britanniques. Au-delà de l'incertitude que fait peser, aujourd'hui, l'absence d'accord entre l'Union Européenne et le Royaume-Uni en ce qui concerne la gestion future des zones de pêche, il a été souligné que cette onde de choc risquait d'être à l'origine de tensions graves entre pêcheurs européens du fait du redéploiement obligé dans le golfe de Gascogne de certaines flottilles privées, demain, d'accès aux eaux britanniques.

De même, ils ont souligné que le Brexit pouvait être source de distorsions de concurrence avec les pêcheurs britanniques si ces derniers n'étaient plus soumis à la réglementation européenne des quotas de pêche ou de l'interdiction des rejets. La Région des Pays de la Loire est donc tout particulièrement concernée par les conséquences du Brexit sur la pêche.

Les élus départementaux et régionaux ont demandé aux députés européens, membres de la Commission pêche, de prendre les initiatives nécessaires pour que les régions et départements français dont l'économie maritime dépend de la pêche puissent être associés de manière plus étroite aux discussions menées par Bruxelles avec le Royaume-Uni.

Ils ont émis également le souhait que le Parlement européen puisse adopter un moratoire sur l'application effective de l'interdiction de débarquement et l'atteinte du Rendement Maximal Durable, contraintes qui devraient peser sur les marins-pêcheurs alors même que ceux-ci devront supporter déjà les effets dommageables du Brexit.

La Région des Pays de la Loire entend, quant à elle, mobiliser les régions françaises du littoral atlantique et de la Manche pour qu'elles fassent entendre leur voix auprès de l'Etat comme de Bruxelles et obtiennent que tous les moyens soient mis en œuvre pour défendre les intérêts légitimes de la pêche française qui contribue à la vitalité de notre littoral et dont dépendent des milliers d'emplois.

Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire, est intervenue dans cette perspective, auprès du Président de Régions de France, Hervé Morin, pour qu'il réunisse d'urgence les régions concernées. De même, elle fera de la question du « Brexit pêche » une priorité, lors de l'Assemblée Générale de la Commission de l'Arc Atlantique présidée par la Région des Pays de la Loire à Porto le 14 novembre prochain et appellera à la mobilisation des régions européennes du littoral atlantique sur la question du Brexit.

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16